



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

N° Spécial

21 Novembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE du 21 novembre 2017

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE N° 2017-241	10.11.2017	Avis d'arrêté prescrivant à la Société Renault Retail Group la surveillance des eaux souterraines au droit de ses anciennes installations situées 28, boulevard de la République, à Boulogne-Billancourt	3
DRE N° 2017-244	14.11.2017	Avis d'arrêté préfectoral mettant en demeure la société AREAS Immobilier dont le siège social est sis 49 rue de Miromesnil à Paris, de respecter les dispositions des articles 3.7, 1.8, et 3.1.IV.1 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique 2921 relative aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, pour les installations classées pour la protection de l'environnement qu'elle exploite au 120 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.	3

Avis d'arrêté DRE n° 2017-241 du 10 novembre 2017 prescrivant à la Société Renault Retail Group la surveillance des eaux souterraines au droit de ses anciennes installations situées 28, boulevard de la République, à Boulogne-Billancourt

Par arrêté DRE n° 2017-241 du 10 novembre 2017, le Préfet des Hauts-de-Seine a prescrit à Société Renault Retail Group, dont le siège social est situé à Clamart, 2, avenue Denis Papin, représentée par Madame la Responsable Environnement, la surveillance des eaux souterraines au droit de ses anciennes installations classées pour la protection de l'environnement précédemment exploitées à Boulogne-Billancourt, 28, boulevard de la République.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la Préfecture des Hauts de Seine –D.R.E. – Bureau de l'Environnement et des Installations Classées.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la Mairie de Boulogne-Billancourt, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

Avis d'arrêté préfectoral DRE n° 2017-244 du 14 novembre 2017, mettant en demeure la société AREAS Immobilier dont le siège social est sis 49 rue de Miromesnil à Paris, de respecter les dispositions des articles 3.7, 1.8, et 3.1.IV.1 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique 2921 relative aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, pour les installations classées pour la protection de l'environnement qu'elle exploite au 120 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

Par arrêté DRE n° 2017-244 du 14 novembre 2017, le Préfet des Hauts-de-Seine a mis en demeure la société AREAS Immobilier dont le siège social est sis 49 rue de Miromesnil à Paris, de respecter les dispositions des articles 3.7, 1.8, et 3.1.IV.1 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique 2921 relative aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, pour les installations classées pour la protection de l'environnement qu'elle exploite au 120 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la Préfecture des Hauts de Seine – Direction de la Réglementation et de l'Environnement – Bureau de l'Environnement et des Installations Classées.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la Mairie Neuilly-sur-Seine, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>